

Ducos, le 23 mai 2024

Le Proviseur

à

Madame la Principale
Monsieur le Principal
de Collège

TEL : 0596 77 35 00
FAX : 0596 77 35 01
MAIL : CE.9720825P@AC-MARTINIQUE.FR

Objet : Affectation en option EPS dans le cadre de l'AP – Rentrée 2024

Cher(e) collègue,

Je tiens à porter à votre connaissance les modalités de recrutement mises en place pour l'option EPS dans le cadre au lycée Paulette NARDAL pour la rentrée 2024.

L'option EPS est *un dispositif facultatif qui s'inscrit dans le cadre de l'Accompagnement Personnalisé AP (c'est donc une des formes de l'AP). Elle se propose de faire découvrir ou d'approfondir la maîtrise d'activités sportives tout en préparant les élèves à la découverte de métiers liés au sport ou à la santé (Parcours Avenir). Elle constitue par ailleurs un atout décisif pour renforcer le projet motivé de l'élève sur Parcoursup.*

Vous trouverez en annexe :

- *Un original de la fiche de candidature,*
- La fiche de candidature doit être renseignée par :
 - *Le Professeur d'EPS*
 - *Le Professeur Principal*
 - *L'élève.*
- *Ces fiches de candidatures renseignées par les élèves et les professeurs doivent nous être retournées jusqu'au Vendredi 14 juin 2024 (délai de rigueur) par mail à l'adresse suivante : ce.9720825p@ac-martinique.fr.*
- *Parmi les 3 vœux à exprimer sur la fiche de choix de l'Accompagnement Personnalisé AP, l'élève devra positionner l'option EPS en vœu 1.*
- *Des tests de sélection seront organisés le MERCREDI 3 JUILLET à 7h30 au Lycée Paulette NARDAL. L'élève se présentera à l'entrée du lycée, où il sera pris en charge par l'équipe d'EPS, en tenue sportive (T-Shirt, short, Chaussures de sport), avec une casquette, une gourde d'eau et un N2CESSAIRE DE DOUCHE.*
- *La commission de sélection se réunira le Jeudi 4 juillet 2024.*
- *Les réponses concernant les candidatures retenues seront données aux élèves affectés au lycée à la rentrée.*

En vous remerciant pour votre collaboration, je vous prie d'agréer, cher(e) collègue, mes salutations distinguées.

Le Proviseur
Richard CAMPOS



PRESENTATION DE L'OPTION EPS DU LYCEE PAULETTE NARDAL

1. QUE PROPOSE CETTE SECTION ?

L'option EPS du Lycée Paulette NARDAL est une option qui s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement personnalisé obligatoire de l'élève. Elle propose des activités sportives variées de découverte ou d'approfondissement et une éducation à l'orientation. Elle est tournée vers la préparation des études post-baccalauréat dans le cadre d'un parcours Bac-3/Bac+3.

L'horaire est de 2 heures par semaine. En 1^{ère} générale et en Terminale, les sports pratiqués sont :

- ✓ Badminton, Tennis de table
- ✓ Cross training, VTT, Yole, Rugby

Au cours des 3 années d'option de la 2^{nde} à la Terminale, ces mêmes pratiques sportives seront approfondies et de nouvelles seront découvertes.

2. QUELS SONT LES OBJECTIFS DE LA SECTION ?

- Epanouissement personnel par la pratique sportive
- Approfondissement de la connaissance et de la maîtrise des sports
- Amélioration de l'autonomie et du sens de l'initiative
- Développement de la réflexion et de l'ouverture d'esprit
- Construction du Parcours Avenir et du projet motivé sur Parcoursup
- Découverte et préparation aux métiers liés aux pratiques sportives et à la santé

3. A QUI S'ADRESSE L'OPTION EPS ?

La section s'adresse à tout élève :

- Intéressé et motivé par les pratiques sportives
- Ayant un projet d'études ou de métiers liés aux activités sportives ou à la santé
- Ayant un niveau suffisant, être sérieux, rigoureux et aimé l'effort
- Curieux, cultivé, ouvert sur le monde.

4. COMMENT SE DERoule LE CURSUS OPTION EPS AU LYCEE PAULETTE NARDAL ?

- L'option facultative « EPS » débute en Première et en Terminale dans la série générale à raison de 3 heures par semaine.
- Les élèves déjà inscrits dans l'option EPS sont prioritaires d'une année sur l'autre (logique de Parcours). Il sera possible d'intégrer ultérieurement l'option sous réserve de places libérées.
- Le nombre de places disponibles est de 20 en 2^{nde}, de 15 en 1^{ère} et de 15 en Terminale
- Le recrutement en 1^{ère} se fait sur la base d'un dossier renseigné par le professeur principal, par le professeur d'EPS du lycée et par l'élève lui-même.
- La sélection des élèves en fin de 2^{nde} se fait sur la base de l'assiduité, des efforts constatés, de la motivation et du niveau de l'élève. Le recrutement d'élèves à chaque palier se fait par une commission réunissant les professeurs d'EPS, le Proviseur ou son représentant. Les mêmes critères seront retenus.
- Les élèves effectueront des sorties pédagogiques, des visites de terrain, rencontreront des sportifs
- Un voyage culturel et sportif sera programmé sur le cycle (sous réserve)
- **L'adhésion à l'association sportive et la défense des couleurs de son établissement dans le cadre d'actions bénévoles, d'encadrement d'activités organisées par le lycée ou des compétitions UNSS sont obligatoires**
- L'option d'EPS fait l'objet d'une notation qui entrera dans le calcul des points du baccalauréat
- **Un atout pour Parcoursup** : Singulariser sa scolarité, montrer un appétit pour l'effort, témoigner de capacités de travail et d'endurance

5. COMMENT S'INSCRIRE EN OPTION EPS AU LYCEE PAULETTE NARDAL ?

- Les fiches renseignées doivent parvenir auprès du secrétariat du Lycée Paulette NARDAL **jusqu'au Vendredi 31 mai 2024 (délai de rigueur)**
- **Des tests de sélection se dérouleront le lundi 10 juin 2024 à 7h30 au lycée Paulette NARDAL. Les élèves intéressés par l'option s'y présenteront : 1 gourde d'eau, 1 casquette, 1 tenue sportive (t-shirt, short, chaussures adaptées à la pratique sportive) avec chaussures de sport et le nécessaire de douche.**
- Une commission réunie Lundi 10 juin sélectionnera au lycée les élèves qui correspondent au profil de l'option dans la limite des places disponibles sur le cycle Terminal.
- Les réponses concernant les candidatures retenues seront données aux élèves affectés au lycée à la rentrée.

Pour plus de renseignements, Vous pouvez vous adresser au secrétariat du lycée Paulette NARDAL

Le Proviseur, Richard

